

**173 ANS DE COLONISATION FRANÇAISE
EN KANAKY - NOUVELLE CALEDONIE, ÇA SUFFIT !
STOP AU PROJET D'ACCORD DE BOUGIVAL !**

NON A L'ANNEXION, INDÉPENDANCE POUR KANAKY !

Depuis 1986, la Kanaky - Nouvelle Calédonie figure sur la liste des territoires non-autonomes à décoloniser de l'ONU : c'est donc un territoire séparé et distinct de la France, qui n'est que puissance administrante pour accompagner la décolonisation. Les accords de Matignon-Oudinot en 1988, puis l'Accord de Nouméa en 1998, avaient ouvert la voie à un processus de décolonisation irréversible, par un transfert progressif de compétences et l'organisation de 3 référendums d'auto-détermination.

Seul le deuxième référendum en 2020 a respecté les conditions du choix libre et authentique du peuple colonisé et l'indépendance s'est jouée à 9000 voix près.

Le 3em référendum a été volé : imposé en 2021 par l'État français, en plein covid. et contre la volonté de l'ensemble du mouvement indépendantiste.

Le peuple Kanak ne s'est pas exprimé en raison du Covid et du respect du deuil kanak (56% d'abstention). L'ONU ne reconnaît pas ce 3ème référendum. Le territoire reste sur la liste des pays à décoloniser. Le FLNKS signataire de l'Accord de Nouméa et représentant du peuple Kanak ne reconnaît pas non plus les résultats de ce 3ème référendum.

Depuis, le pouvoir français intensifie ses efforts contre l'indépendance.



**Macron
et l'État français
contre l'indépendance**

Le dégel du corps électoral

Annoncé en 2023, Macron propose un projet de loi de dégel du corps électoral en janvier 2024. Le corps électoral était gelé pour protéger l'expression du peuple colonisé dans les différentes élections du territoire tant que l'on est dans le processus de décolonisation, face à la colonie de peuplement et l'arrivée massive de colons. L'objectif du dégel est de mettre en minorité le peuple Kanak, et viser la reprise du congrès et le gouvernement de Nouvelle Calédonie qui pour la première fois a un indépendantiste à sa tête, Louis Mapou. **En effet, en décembre 2023, Louis Mapou annonce un bilan du budget : totale indépendance économique du territoire pour la première fois, sans financement de l'État français, et rattrapage des dettes.** En janvier 2024 : la droite coloniale locale manœuvre avec la démission de ministres, la chute du gouvernement local de Louis Mapou. A travers la nouvelle nomination de ministres : la droite loyaliste reprend les rennes.

Le mouvement indépendantiste et tout le peuple Kanak s'est massivement mobilisé contre le dégel du corps électoral, de novembre 2023 jusqu'au soulèvement populaire de mai 2024 jour de vote à l'assemblée nationale de la loi sur le dégel du corps électoral. Une répression féroce a eu lieu, avec une militarisation du territoire et des milices racistes.

13 morts Kanak tués par balles. Une catastrophe économique et sociale s'en suit. Des figures indépendantistes arrêtées et déportées. Dont le président du FLNKS. Les élections provinciales sont alors une seconde fois reportées. La dissolution de l'Assemblée Nationale en juillet 2024 permet l'annulation du projet de loi.

Le projet d'accord dit " de Bougival "

En 2025, le gouvernement français tente une nouvelle fois de forcer la sortie de l'Accord de Nouméa par différentes négociations pour un accord sur l'avenir du pays, en faisant pression contre toute poursuite du processus de décolonisation.

Après une discussion à Deva, en mars 2025, différentes forces politiques du territoire (en mettant en minorité les indépendantistes Kanak) sont convoquées par le gouvernement français à Bougival en juillet 2025, usant de chantage économique. **Le 12 juillet est signé un PROJET d'accord dit « de Bougival ».** Chaque force politique devait revenir à sa base consulter ses militant-es... Mais le gouvernement français et la droite coloniale présentent le document comme un accord définitif.

Le 9 août 2025 le FLNKS rejette officiellement le projet d'accord et retire sa signature de ce projet d'accord. Mais le 5 septembre 2025 le projet d'accord devient comme par magie un "accord" et il est publié dans le journal officiel. Le FLNKS dépose un recours contre cette manœuvre de l'État.

Qu'est ce que le projet d'accord de Bougival ?

La Kanaky - Nouvelle Calédonie deviendrait un "État" intégré à la République française = Annexion du territoire :

Inscription de ce nouveau statut dans la constitution française.

Maintien de la souveraineté française (défense, monnaie, justice...)

Création d'une nationalité calédonienne mais liée et indissociable de la nationalité française.

Il s'agit en fait d'une annexion du territoire de Kanaky. L'objectif étant en outre une tentative de la France de faire sortir la Kanaky – Nouvelle Calédonie de la liste de l'ONU des territoires non autonomes. Et l'État verrouille aussi les possibilités d'évolution d'accès à la pleine souveraineté par l'exigence d'une majorité de 60 % au Congrès local suivie de la validation par l'État français d'un projet conjointement élaboré soumis à un référendum auprès des calédoniens.

Le dégel du corps électoral remis sur la table, ce qui implique la poursuite de la colonisation de peuplement et de la minorisation du peuple Kanak. Cela contrevient à la résolution de l'ONU qui proscriit toute modification de l'équilibre démographique d'un territoire non autonome.

De nouveaux verrous contre le transfert des compétences régaliennes si ce n'est les affaires étrangères qu'elle partagerait avec l'État calédonien dont la diplomatie demeurera soumise aux engagements internationaux de la France et au respect de ses intérêts fondamentaux.

Renforcement de la logique d'Apartheid avec plus de compétences octroyées aux Provinces, notamment en matière fiscale et sécurité ; La province Sud étant la plus peuplée et celle qui concentre la majorité de l'activité économique, l'attribution de la compétence fiscale se fera au détriment du Nord et des Îles, d'où une domination durable de la province Sud et une accentuation des inégalités Et ce en totale violation du droit international : le territoire non autonome c'est aussi l'indivisibilité du territoire.

Chantage économique et pillage des richesses du pays notamment le Nickel.



La grande majorité du mouvement indépendantiste rejette ce projet d'accord de Bougival : le FLNKS (regroupe différents partis, syndicat, associations indépendantistes) qui représente le peuple Kanak dans les accords de décolonisation, d'autres forces comme l'USTKE (syndicat indépendantiste), le sénat coutumier. Le FLNKS estime que ce projet d'accord est une trahison et qu'il détourne l'esprit du processus de décolonisation engagé par l'accord de Nouméa.

Seuls le Palika et l'UPM regroupé au sein de l'UNI (au congrès), parti indépendantiste qui a quitté le FLNKS et qui a signé aussi le projet d'accord, maintiennent leur signature. Mais des bases du Palika s'expriment contre ce projet et créent l'UPK (Union du Peuple Kanak) pour s'opposer à Bougival. Aussi, le dirigeant historique du Palika, Paul Neaoutyne, publie un communiqué en février 2026 contre Bougival.

Les prochaines étapes prévues par l'État français : calendrier serré et un objectif clair : empêcher l'indépendance !a

Le 16 janvier 2026, Macron convoque une rencontre à Paris pour avancer coûte que coûte sur ce projet d'accord. Le mouvement indépendantiste refuse l'invitation car il n'est pas écouté. Est signé en l'absence du FLNKS, un complément "Accord Élysée-Oudinot" le 19 janvier 2026 afin de reporter le calendrier prévu dans le projet d'accord de Bougival.

Ce sera le le 4e report des élections provinciales sur le territoire de juin à la fin de l'année 2026, pour pouvoir dégeler le corps électoral via la consultation de Bougival en Kanaky, prévue fin avril 2026. Et dans le même temps celle-ci risque d'imposer l'annexion du territoire.

**EN NOUVELLE-CALÉDONIE, COMME AILLEURS
IL DOIT FINIR LE TEMPS
DES COLONIES !**

Collectif
**Solidarité
Kanak**



Le projet de loi a été adopté le 24 février 2026 au sénat, et sera en discussion et mis au vote à l'Assemblée Nationale fin mars 2026. Puis le congrès de Versailles (2 chambres réunies) devra être réuni pour adopter définitivement la réforme constitutionnelle.

Le Collectif Solidarité Kanaky dénonce cette volonté du gouvernement Macron encore une fois de stopper tout processus de décolonisation de Kanaky en total mépris du droit du peuple Kanak à l'autodétermination !



**EXIGEONS L'ABANDON DU PROJET DE LOI
POUR CONSTITUTIONNALISER BOUGIVAL**

**LE RESPECT DU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION
DU PEUPLE KANAK
ET L'INDÉPENDANCE DE KANAKY**